

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 22/06/2020**

DELIBERATION N°2020-01-05

Approbation du compte administratif de l'exercice 2019

L'an deux-mille-vingt, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures trente, les membres du Comité Syndical du SIIM 94, créé par arrêtés préfectoraux des 31 janvier 1974 et 3 mai 2016, légalement convoqués le seize juin deux-mille-vingt par le Président, se sont réunis au siège du SIIM 94, 24 boulevard Paul Vaillant Couturier à Ivry-sur-Seine.

Nombre de
membres titulaires
en exercice.....17
Présents.....5
Représentés0

Monsieur François DUCCELLIER est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il accepte.

Madame Cécile DELORAINE-COLLET, Responsable Administratif, qui assistait à la séance, lui a été adjointe au titre d'auxiliaire.

MEMBRES PRESENTS :

Jean-Michel ARBERET **Président**, Franck BOMBLED, François DUCCELLIER, Jean-Pierre MOINEAU, Séverine PETER **Vice-présidents**.

Lesquels peuvent valablement délibérer sans condition de quorum après la première convocation sans quorum de la séance du quinze juin deux-mille-vingt.

MEMBRES REPRESENTES PAR POUVOIR :

ABSENTS NON REPRESENTES :

Badri AHMED, Paulo FERREIRA-NUNES, Sophie LERICQ, Pierre MARTINEZ, Sébastien LE ROUX, Isabelle LORAND, Nicole POLIAN, Anne RAJCHMAN, Albertino RAMAEL, Philippe VIDAL, Jeanne ZERNER, **délégués titulaires**,

Certifié exécutoire
compte tenu de la
transmission en
préfecture le

Et de la publication ou
de la notification
le



Jean-Michel ARBERET
Président

<u>Approbation du compte administratif de l'exercice 2019</u>
--

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat,

Vu les arrêtés préfectoraux des 31 janvier 1974 et 3 mai 2016,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant que Séverine PETER a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur Jean-Michel ARBERET, président, s'est retiré pour laisser la présidence à Madame Séverine PETER, pour le vote du compte administratif,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité

Article 1^{er} : Donne acte à Monsieur le Président de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2019 conformément au document annexé.

Article 2 : Approuve le compte administratif de l'exercice 2019.

Article 3 : Arrête les résultats définitifs suivants conformément au tableau du compte administratif :

Section de fonctionnement :	
<u>Dépenses</u>	
Prévus :	8 929 241,56 €
Résultat reporté N-1 :	0 €
Réalisé :	7 391 146,48 €
Reste à réaliser :	0 €

<u>Recettes</u>	
Prévus :	7 743 877,00 €
Résultat reporté N-1 :	1 185 364,56 €
Réalisé :	7 625 639,49 €
Reste à réaliser :	0 €

Section d'investissement	
<u>Dépenses</u>	
Prévus :	2 625 606,60 €
Résultat reporté N-1 :	158 140,27 €
Réalisé :	1 179 495,66 €
Reste à réaliser :	923 976,73 €

<u>Recettes</u>	
Prévus :	2 783 746,87 €
Résultat reporté N-1 :	0 €
Réalisé :	1 652 351,18 €
Reste à réaliser :	529 372,00 €

Résultat brut de clôture de l'exercice :	
Résultat brut de Fonctionnement :	1 419 857,57 €
Résultat brut d'Investissement :	314 715,25 €
Résultat global brut :	1 734 572,82 €

Résultat net de clôture de l'exercice :	
Résultat net de Fonctionnement :	1 419 857,57 €
Résultat net d'Investissement :	-79 889,48 €
Résultat global net :	1 339 968,09 €

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
- Madame la chef de service comptable de la Trésorerie de Vitry sur Seine
- Madame la Directrice Générale du SIIM94, pour exécution

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Le Président du SIIM94 et le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Ivry-sur-Seine le 1^{er} juillet 2020

Jean-Michel ARBERET
Président
Adjoint au maire d'Arcueil

